

REPUBLIQUE DU NIGER

CABINET DU PREMIER MINISTRE

**COMITE NATIONAL DE PREVENTION ET
DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES**

CELLULE CRISES ALIMENTAIRES

PLAN DE SOUTIEN PRELIMINAIRE AUX

POPULATIONS VULNERABLES

2011-2012

Octobre 2011

I. Contexte et Justification

Les résultats de la campagne agropastorale de l'hivernage 2011 s'annoncent aléatoires selon les régions laissant présager des zones de déficits céréaliers et fourragers importants pouvant exposer les populations à une insécurité alimentaire. Ces zones sont associées à des taux de malnutrition aigue sévère encore élevés ainsi qu'au retour des nigériens de Libye. Le Gouvernement a décidé de lancer un plan de soutien préliminaire dont l'objectif est d'éviter l'extension de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Sur le plan agricole, du fait des effets conjugués des pauses pluviométriques, des attaques de ravageurs (sauteriaux et la chenille mineuse de l'épi) et des inondations enregistrées dans plusieurs localités du pays, les cultures de mil et de sorgho ne pourraient pas boucler leur cycle ou donner une production acceptable au niveau de certaines zones situées en partie dans la bande agricole du pays. Au stade actuel ces zones comptent 2296 villages agricoles répartis dans l'ensemble des régions, soit le quart des villages agricoles. La population totale concernée est évaluée à 2.886.000 personnes. Les régions les plus touchées sont : Tillabéri Dosso (département de Doutchi), Tahoua (départements de Bouza, Tahoua, Kéita, Konni et Madaoua), Maradi (départements de Dakoro, Guidan Roudji et Tessaoua) et Zinder (départements de Gouré et Mirriah) et Diffa (département de N'Guigmi).

Sur le plan du pâturage on constate une hétérogénéité de la couverture de la strate herbacée. On note aussi la présence de certaines espèces peu appréciées par les animaux surtout au niveau des enclaves pastorales, des formations forestières et des jachères agricoles. En terme de perspective si la tendance de raréfaction des pluies se poursuit, on assistera à une production moyenne à passable au niveau la zone pastorale. D'ores et déjà, on peut affirmer que la production fourragère restera inférieure à celle de 2010 et on assistera à une production moyenne à passable avec une tendance générale de déficit fourrager.

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans reste préoccupante au Niger. L'évolution du taux de malnutrition aiguë global depuis 2005 montre que les périodes de pic de malnutrition correspondent à des années de crise alimentaire et aux périodes de soudure où il dépasse le seuil de 15 pourcent. Cependant, la situation reste grave même pendant les années et périodes jugées normales où le taux de malnutrition aiguë global se maintient à des niveaux variant entre 10 et 12 pourcent depuis 2005. Selon les résultats de l'enquête « nutrition des enfants de 6 à 59 mois », conduite en mai et juin 2011, toutes les régions ont enregistré un taux de malnutrition aiguë globale entre 10 et 14% sauf le centre urbain d'Agadez.

Le taux de malnutrition chronique varie entre 40 pourcent et 50 pourcent sauf à Tillabéri, Niamey et le centre urbain d'Agadez. Les taux de malnutrition aigue et chronique des enfants de moins

de 5 ans du Niger restent structurellement élevés même dans les régions habituellement excédentaires en céréales. Les causes sont les pratiques inadéquates d'alimentation des adultes et des enfants et de soins aux enfants, l'accès insuffisant aux soins médicaux, les pratiques de sevrage les conditions d'hygiènes, le statut socio-économique de la femme et d'autres contraintes socioculturelles.

Dès le début de l'année 2011, des crises sociopolitiques ont affecté successivement la Côte d'Ivoire, la Libye et le Nigéria. En conséquence, le Niger a connu un retour massif de migrants économiques, principalement dans les zones vulnérables des régions de forte émigration: Tahoua, Zinder, Maradi et Diffa. Ces retours de migrants ont commencé depuis le mois de février 2011 et se sont amplifiés courant les mois de mars, avril et mai, puis se sont tassés. A la date du 19 août 2011, 115 512 personnes - dont 3 338 étrangers en transit - ont été officiellement enregistrées aux principaux postes d'entrée du Niger : Assamaka, Dirkou et l'aéroport de Niamey pour les retournés de Libye (94 771 personnes) ; Gaya, Makalondi et Niamey pour ceux de Côte-Ivoire (20 314 personnes). Cependant, d'autres estimations réalisées au niveau des localités d'origine par le Système d'Alerte Précoce (SAP), font état de la présence de 246 866 retournés. Le passage par des points d'entrée non officiels, les difficultés des autorités locales à effectuer un recensement efficace expliquent cette différence dans les chiffres. Il est probable que les évolutions en cours de la crise en Lybie conduisent à de nouveaux afflux de migrants voire de réfugiés. Au delà de la phase d'urgence (d'accueil et acheminement des migrants dans leurs localités d'origine), se pose la problématique de leur réinsertion socio économique. Selon une évaluation des besoins de réinsertion socioéconomique des retournés nigériens de la Libye réalisée par l'OIM en juillet 2011, ces derniers sont majoritairement des jeunes hommes âgés de 20 à 40 ans, ayant séjourné de 1 à 15 ans en Lybie, ayant un niveau d'instruction faible ou sans mais ayant acquis un important savoir-faire. Leur retour massif et imprévu dans des conditions critiques, aggrave la vulnérabilité des ménages et de l'ensemble de la communauté d'accueil.

II. Méthodologie

L'identification des zones prioritaires a conjugué les données existantes concernant :

- les communes structurellement vulnérables sur la période 2005-2011 ;
- les communes à risque de déficit agricole au 30 septembre 2011,
- les zones à risque pastoral au 30 septembre 2011,
- les communes à forte concentration de migrants en provenance de Libye
- les régions à taux élevé de Malnutrition aigue globale (>13%)
- les communes à forte variation du prix du mil (moyenne sur 5 ans) par rapport à la moyenne nationale

La quantification des ménages susceptibles de basculer dans l'insécurité alimentaire sévère ou modéré s'est basée sur la moyenne des taux de vulnérabilité alimentaire départementale des 5 dernières années.

III. Ciblage

Les critères pouvant servir à l'identification des ménages à cibler, sur la base des résultats des précédentes enquêtes sur la vulnérabilité seront :

- les ménages qui ont peu ou pas de récoltes et qui n'ont pas accès aux marchés du fait de leur source de revenus insuffisants ;
- les ménages d'éleveurs situés dans les zones pastorales possédant peu d'animaux ou de faibles capacités d'ajustements ;
- les ménages principalement dirigés par les femmes, les veufs et les veuves ;
- les ménages ayant des sources de revenus précaires et temporaires tels que : travailleurs journaliers pauvres (notamment salariés agricoles), ceux vivant de la vente de bois et de paille, les ménages dépendant totalement des revenus de transferts, ou de dons ou des réseaux sociaux communautaires ;
- les ménages ayant développés des stratégies d'adaptation néfastes sur la nutrition des membres de la famille, notamment les enfants et/ou ayant des conséquences de long terme (vente de biens productifs, vente de biens personnels, retrait des enfants de l'école etc.) ;
- les ménages développant des stratégies de survie souvent irréversibles (diminution de la ration journalière et du nombre de repas quotidien, passer toute une journée sans manger, recours à la mendicité et à la consommation inhabituelle des aliments de pénurie) ;
- les mères d'enfants malnutris ;
- les ménages victimes de catastrophes naturelles récentes ;
- les ménages d'accueil des rapatriés **et** répondant à au moins un autre critère de vulnérabilité
- les migrants en situation de forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire
- les groupes qui seront identifiés comme complètement démunis (populations flottantes, ménages ayant épuisé leurs capacités de subsistance, sans capacité de production...)

IV. Principes Directeurs

La mise en œuvre de ce présent programme d'actions doit répondre aux principes directeurs suivants :

- Le document donne **une planification des interventions** pour la période octobre-mars 2012 qui devra être satisfaite par l'ensemble des partenaires, en coordination avec les structures du CNPGCA (CCA, CRPGCA, CSRPGCA).
- Pour les 3 premiers mois, le plan de soutien se focalisera sur les zones de priorité 1 et des actions d'assistance en faveur des ménages en insécurité alimentaire sévère (560 000 personnes). Les mesures d'assistance devront être autant que faire se peut intégrées et complémentaires entre elles (sécurité alimentaire, santé, nutrition, alimentation scolaire, genre...).
- Les types d'actions à mettre en œuvre seront modulés en fonction du type et de l'ampleur des difficultés dans les zones concernées (problèmes de disponibilité, d'accessibilité, nutritionnels, ou spécifiques au mode de vie pastoral).
- Au niveau régional et départemental, les CRPGCA et les CSRPGCA travailleront de concert avec les différents intervenants afin d'intégrer et d'harmoniser l'ensemble des opérations y compris celles des autres partenaires ONGs afin de capitaliser et rendre synergique toutes les interventions mises en œuvre.

Le présent projet de plan de soutien aux populations vulnérables couvrira la période d'octobre 2011 à mars 2012. Il s'articule autour de quatre principaux domaines :

- Alimentaire : par les actions de cash for work, de transfert d'argent, de food for work, de renforcement des banques céréalières,
- Nutritionnel : par la prise en charge des enfants atteints de malnutrition modérée et sévère et des femmes enceintes et allaitantes, par du blanket feeding avec ou sans protection
- Non alimentaire : par l'approvisionnement en semences de contre saison des producteurs des zones à potentialité de production, renforcement des BAB, sensibilisation et déstockage stratégique, et sécurisation sanitaire du cheptel dans les zones à déficit pastoral.
- Reconstitution des stocks nationaux

V. Stratégie de mise en œuvre

Le projet de ce plan couvre la période **d'octobre 2011 à mars 2012**

La programmation des actions est un processus itératif qui s'affinera régulièrement en fonction de l'amélioration des informations (réunion annuelle du CNPGCA, enquêtes vulnérabilité) et de l'évolution de la situation (aggravation prévisible de la situation dans le temps).

La coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats des activités devront être assurés avec une pleine implication des acteurs locaux et notamment les comités sous régionaux et régionaux.

Les standards des interventions d'argent contre travail, de transferts directs d'argent, d'aliments contre travail notamment en termes de montant/quantité des ressources transférées devront être suivis.

A. VOLET ALIMENTAIRE

Les stratégies ci-après sont proposées en fonction des spécificités des zones et du degré de vulnérabilité.

1. Argent / aliment contre travail et transferts d'argent

La mise en œuvre rapide des ces actions dans les zones prioritaires constitue l'axe majeur du volet alimentaire.

Le type d'action et de chantier communautaire à proposer se fera en fonction de sa pertinence dans les zones agro écologiques et de l'état d'approvisionnement des marchés. Nous préconisons les opérations de transferts d'argent dans les zones à disponibilité apparente de céréales. Les actions d'aliment contre travail se réaliseront dans les zones mal desservies par les marchés.

Ces interventions devront tenir compte du fonctionnement des marchés, il sera donc nécessaire de mener une **analyse des marchés avant et pendant l'action**.

Ces interventions doivent être **planifiées de manière concertée avec les communes** et comités sous régionaux et **coordonnées aux niveaux du comité régional et de la CCA/CIC**.

La population ciblée par ces actions est constituée des ménages en insécurité alimentaire sévère dont le chiffre est estimé à 105.000 ménages.

Avec ce type d'intervention, le montant financier distribué est fixé à **25.000 FCFA par mois et par ménage cible**, ou son équivalent alimentaire. Les frais de mise en œuvre de ces opérations sont estimés à 15%.

1.1 Argent contre travail ou transferts d'argent

L'objectif est de permettre à 70.000 ménages ciblés de bénéficier d'un montant de 1000 CFA par jour sur une période de 75 jours de travail pendant six mois.

Pour 3 mois, le montant correspondant est de 75 000 F CFA/ménage, équivalent à 300 kgs de céréales accompagnées de légumineuses et d'huile.

Les travaux d'argent contre travail seront en priorité orientés vers des grands chantiers permettant de renforcer les capacités de production, de protéger le pâturage, d'améliorer les conditions de vie ou les capacités d'ajustement des populations.

1.2. Aliment contre travail

L'objectif est de permettre à 35.000 ménages de recevoir une ration de 5 kg par jour travaillé de céréale ou l'équivalent en ration PAM (céréale-légumineuse-huile) sur une période de six mois.

L'équivalent alimentaire monétaire de la ration devra être équivalent à 25.000 FCFA par mois.

Les opérations de Food for work devront être mises en œuvre dans les zones **ou les marchés fonctionnent mal et sont très mal approvisionnés**. En zone pastorale, ce type d'opération pourra être utilisé pour des opérations de protection des aires de pâturage ou autres travaux communautaires de restauration, de l'environnement, de désensablement de puits etc.... Il sera nécessaire, pour la réussite de l'opération, de tenir compte des **habitudes alimentaires** des éleveurs en particulier de **la consommation du lait**.

2. Renforcement de banques céréalères :

Avec la prévision de récolte médiocre dans les zones ciblées, et anticipant une hausse potentielle des prix des denrées alimentaires de base, il est prévu de renforcer les banques céréalères des zones à déficit avec 5 tonnes de céréales par BC.

Cette opération vise à renforcer 1000 BC des zones à priorités 1 et 2 à raison de 5t par BC, soit un besoin de 5.000 Tonnes.

Le choix des BC à renforcer se fera sur la base des propositions des comités sous-régionaux et des ONG ayant une grande expérience dans ce domaine. En plus du renforcement, le plan prévoit aussi le recyclage des comités de gestion. Des propositions seront faites par les services techniques ou les ONGs qui en assureront la maîtrise d'ouvrage.

Les frais de mise en œuvre et de suivi sont estimés à 25% du montant de céréales achetés.

B. VOLET NUTRITIONNEL

L'objectif poursuivi par ce plan de soutien est de contribuer à réduire la morbidité et la mortalité dues à la malnutrition aiguë au sein des enfants de moins de 5 ans avec pour cible de réduire le

taux de mortalité au sein des enfants de moins de 5 ans de 2,1 (2010) à moins de 1 décès pour 10 000 enfants par jour.

A cet effet, les actions suivantes seront mises en œuvre :

1. Prise en charge curative de la sous nutrition (250.000 enfants malnutris modérés, 140.000 enfants malnutris sévères et 80.000 femmes enceintes et allaitantes) ;
 - Cette prise en charge nutritionnelle va s'intégrer dans le système de prise en charge globale :
 - Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée en ambulatoire (CRENAM)
 - Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère sans complication (CRENAS) et avec complication (CRENI) ;
 - Dépistage actif et systématique de la malnutrition

2. Prise en charge préventive de la dénutrition (65.000 enfants de 6 à 23 mois et 20.000 femmes enceintes et allaitantes bénéficieront des suppléments nutritionnels (blanket feeding) au cours du 1er trimestre de 2012, avec des actions de protection).

Les indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer les progrès en vue d'atteindre les objectifs du volet nutrition de ce plan de soutien :

- Nombre d'admissions hebdomadaires (CRENI, CRENAS, CRENAM)
- Indicateurs de performance dans les centres de prise en charge : taux de guérison, taux de décès, taux d'abandons, non répondants

C. VOLET NON ALIMENTAIRE

1. Approvisionnement en semences de contre saison

Pour permettre aux producteurs des zones déficitaires à potentiel irrigable de ne pas basculer dans l'insécurité alimentaire des programmes d'appui en semences de contre saison seront mis en œuvre. Ces programmes toucheront les ménages des villages déclarés à risque de déficit agricole.

Les besoins en semences en culture de contre saison sont estimés à 5.000 kgs de semences maraichères.

2. Mise en place d'aliment bétail

Cette activité qui vise à combler l'important déficit fourrager va permettre de créer les conditions d'un approvisionnement permanent des éleveurs en aliments du bétail tout le long de la saison

sèche. Les stocks initiaux seront placés à temps et un dispositif fiable de leur renouvellement sera mis en place.

Les prévisions actuelles qui prennent en compte l'évolution probable de la situation pastorale et les besoins alimentaires du cheptel national indiquent un déficit fourrager de l'ordre de 8 à 10 millions de tonnes de MS à la fin de la campagne. Cette analyse de la situation prévisionnelle post campagne nous permet d'estimer des besoins en aliments du bétail de l'ordre de **21 462 tonnes**.

Le résultat attendu de cette activité est la disponibilité régulière en aliments du bétail sur toute l'étendue du pays et particulièrement dans les zones à risques déjà identifiées.

3. Opérations de déstockage stratégique des animaux

Il s'agira de réduire les effectifs d'animaux afin de minimiser les pertes au cours de la période de soudure. Cette opération va particulièrement concernées les espèces bovines, ovines et dans une moindre mesure les caprins qui résistent aux sécheresses.

En termes de résultats attendus de cette opération on retiendra :

- L'économie familiale des pasteurs est sécurisé;
- Les pertes d'animaux des éleveurs sont minimisées.

Des expériences menées lors de la dernière crise ont montré la pertinence de cette opération et ont permis de conclure que cette opération doit être réalisée à temps, au moment où les animaux ont encore un bon embonpoint.

Sur la base d'une estimation du prix d'une UBT à 80 000 frs et une prévision de déstockage de 2% du cheptel.

4. Sécurisation sanitaire du cheptel

L'objectif pour cette activité est de protéger le cheptel affaibli par la fin contre les maladies qui accompagnent les situations de crise pastorale. Il s'agit particulièrement des maladies telluriques, les carences vitaminiques et quelques fois des foyers d'épizooties.

Il s'agira de renforcer le dispositif national de surveillance épidémiologique et les capacités d'intervention des cellules d'intervention de base et des SVPP de façon à leur permettre de répondre promptement aux déclarations de maladies. Ce renforcement de capacités permettra aux éleveurs d'accéder facilement au CIT, outil indispensable pour la transhumance transfrontalière.

A l'issue de cette activité, les résultats suivants sont attendus :

- le cheptel national est sécurisé contre les maladies accompagnatrices de crise pastorale ;
- les transhumants et leurs troupeaux sont sécurisés.

D. RECONSTITUTION DES STOCKS NATIONAUX

Il existe deux sortes de stocks : le Stock National de Sécurité et la Réserve Alimentaire Stratégique.

Le niveau optimal du SNR était de 110 000 tonnes dont 80.000 tonnes de stock physique (SNS) et 30.000 tonnes de réserves financières (FSA). Il a dernièrement été réévalué par le gouvernement à travers la DPG à 100.000 tonnes physiques et 50.000 tonnes de réserve financière.

Le niveau actuel est de **22.200 tonnes (SNS), environ 5.000 T (FSA), 15.600 T (RAS) et 8.200 T (PAM).**

L'objectif visé pour cette année est la reconstitution de ce Stock National de réserve (physique et financier) à hauteur de 150.000 T, soit donc des achats supplémentaires équivalents à 99.000 tonnes à réaliser pour le SNS, FSA et la RAS.

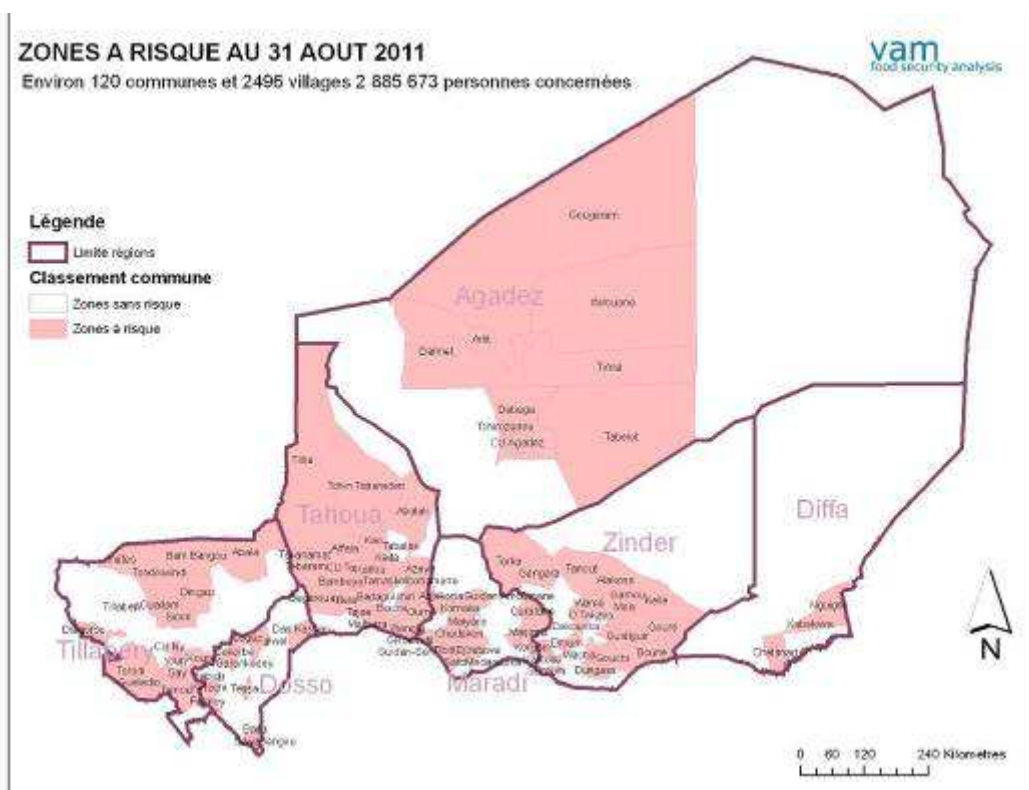
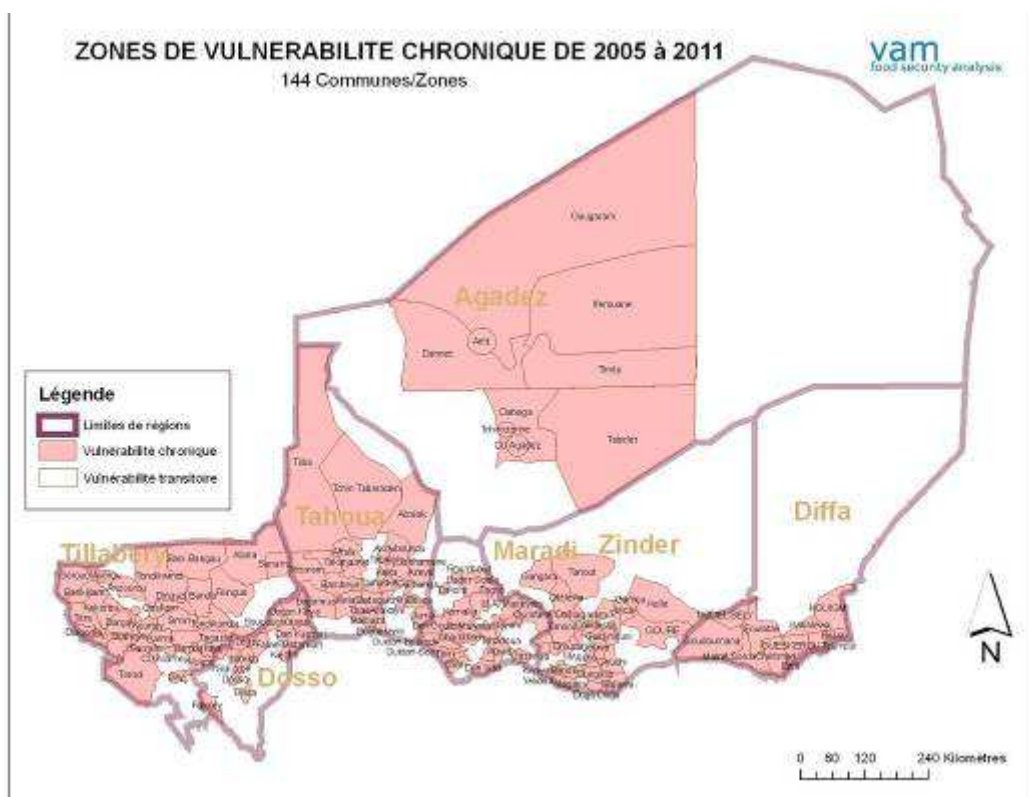
VI. Budget estimatif pour la réalisation de ce plan sur la période octobre-décembre 2011

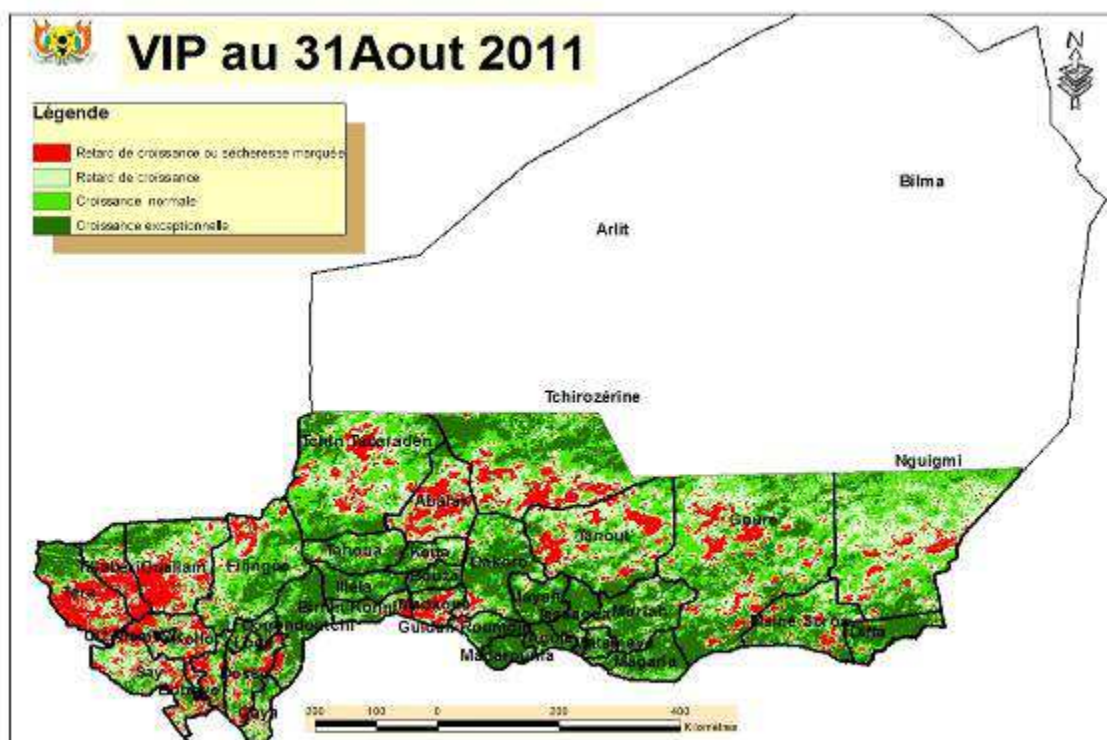
Activités	Nombre ménages	Quantité	Coût unitaire	mise en œuvre	Montant (FCFA)	Disponible		A rechercher
VOLET ALIMENTAIRE								
Transferts d'argent (CFW/FFW/CT)	105 000	105 000	75000 Fcfa	15%	7 875 000 000	4 045 125 000	PAM, ACTED, Concern	3 829 875 000
renforcement banques céréalières	1000 BC	5000 T	200000 Fcfa	25%	1 250 000 000	46 250 000	ASB	1 203 750 000
					9 125 000 000			5 033 625 000
VOLET NUTRITIONNEL								
Prise en charge de la MA sévère	60 000	60000	120 USD		3 240 000 000	2 700 000 000	PAM/UNICEF	540 000 000
Prise en charge de la MA modérée	125 000	125000	35 USD		1 968 750 000	1 968 750 000		-
Prise en charge femmes enceintes	40 000	40000	70 USD		1 260 000 000	920 737 350		339 262 650
rations mères accompagnantes	21 000	21000	19 USD		179 550 000	85 050 000		94 500 000
					6 648 300 000			973 762 650
VOLET NON ALIMENTAIRE								
Semences contre saison		5000 kgs	30000 Fcfa	10%	165 000 000	105 000 000	FAO	60 000 000
Aliments bétail		10 731 T	200000 Fcfa		2 146 200 000	720 000 000	FOSEL + MC	1 426 200 000
sensibilisation au déstockage					4 900 000			4 900 000
sécurisation sanitaire					26 750 000			26 750 000
					2 342 850 000			1 517 850 000
RECONSTITUTION STOCKS								
Achats de céréales		99 000 T	200000 Fcfa		19 800 000 000			19 800 000 000
GRAND TOTAL					37 916 150 000			27 325 237 650

ANNEXE 1 :**Estimation de la population en insécurité alimentaire sévère à cibler en zone prioritaire**

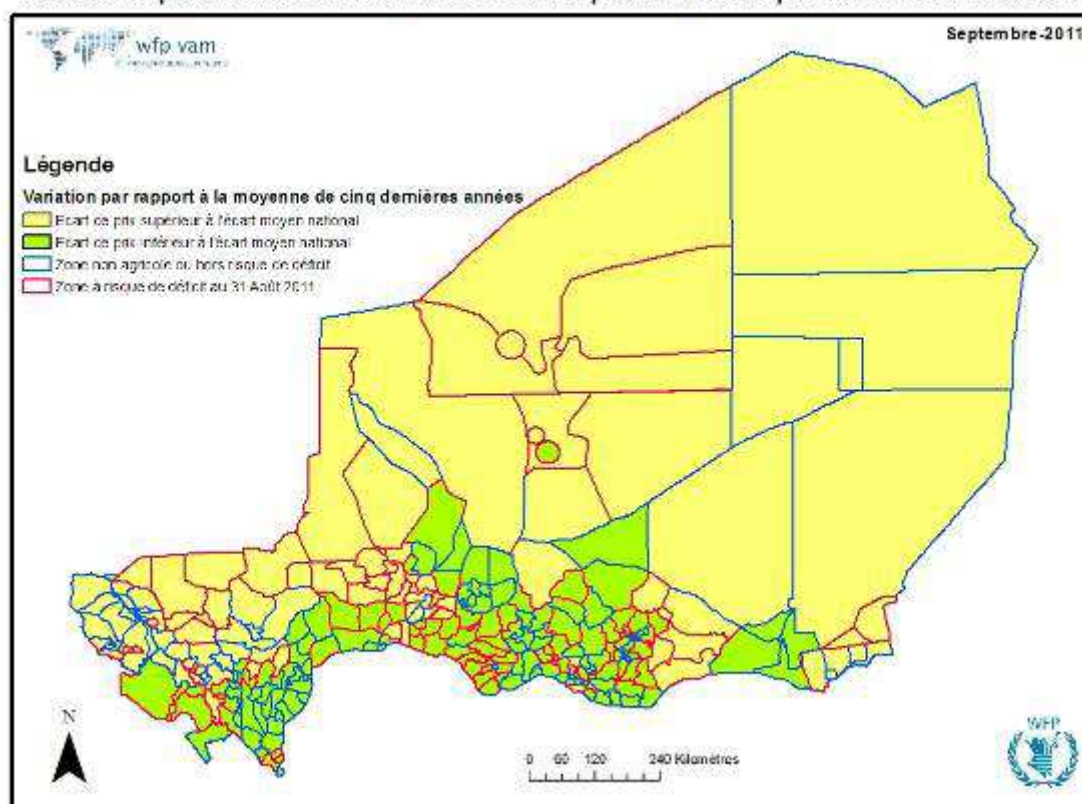
Département	population en IAS	nb ménages en IAS		Département	population en IAS	nb ménages en IAS
Abalak	8341	1192		Loga	12374	1768
Arlit	2308	330		Madaoua	22855	3265
Bilma	91	13		Magaria	15346	2192
Birni N’Konni	13075	1868		Mainé sorao	9744	1392
Boboye	15308	2187		Matameye	10175	1454
Bouza	31007	4430		Mayahi	12764	1823
CU Ny	74688	10670		Mirriah	17404	2486
Dakoro	28042	4006		Nguigmi	3991	570
Diffa	7645	1092		Ouallam	70496	10071
Dogondoutchi	11498	1643		Tahoua +CUT	64374	9196
Dosso	5478	783		Tanout	21180	3026
Filingué	19048	2721		Tchinta	19458	2780
Gouré	19477	2782		Tchirozérine	5971	853
Guidan roudji	40016	5717		Tera	15907	2272
illéla	43057	6151		Tessaoua	35148	5021
Keita	49323	7046		Tillabéri	21462	3066
Kollo	18519	2646		TOTAL NIGER	745 570	106 510

ANNEXE 2 : CARTES

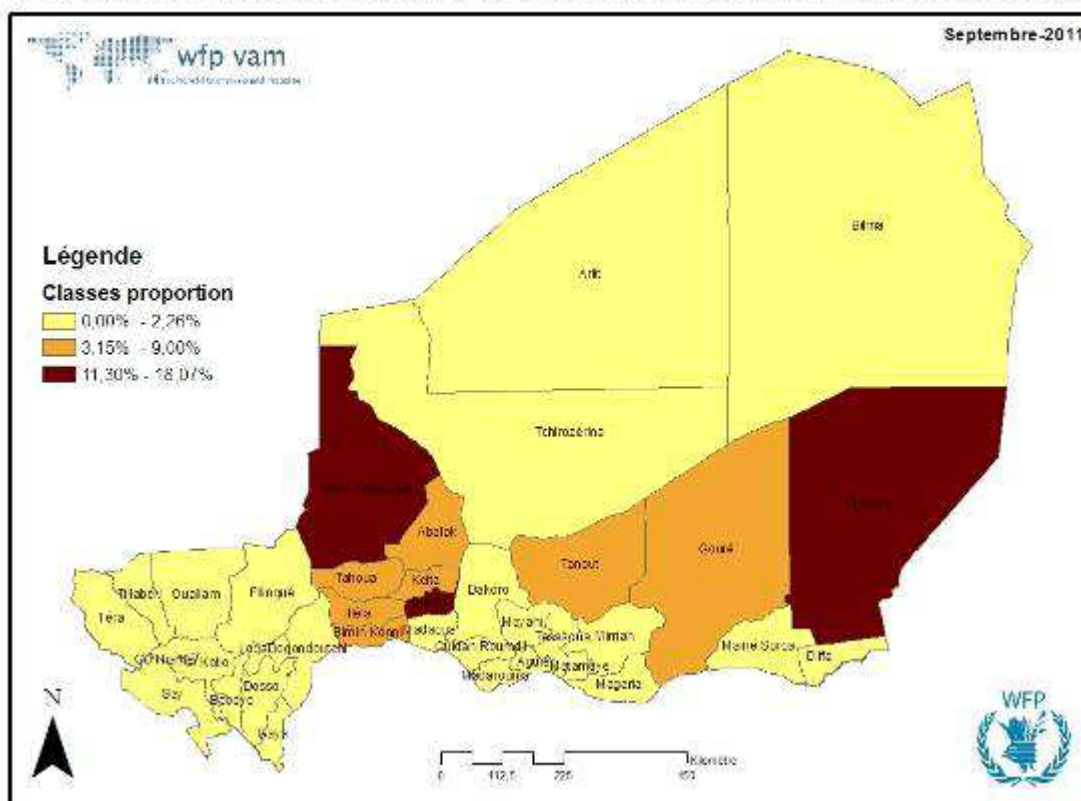




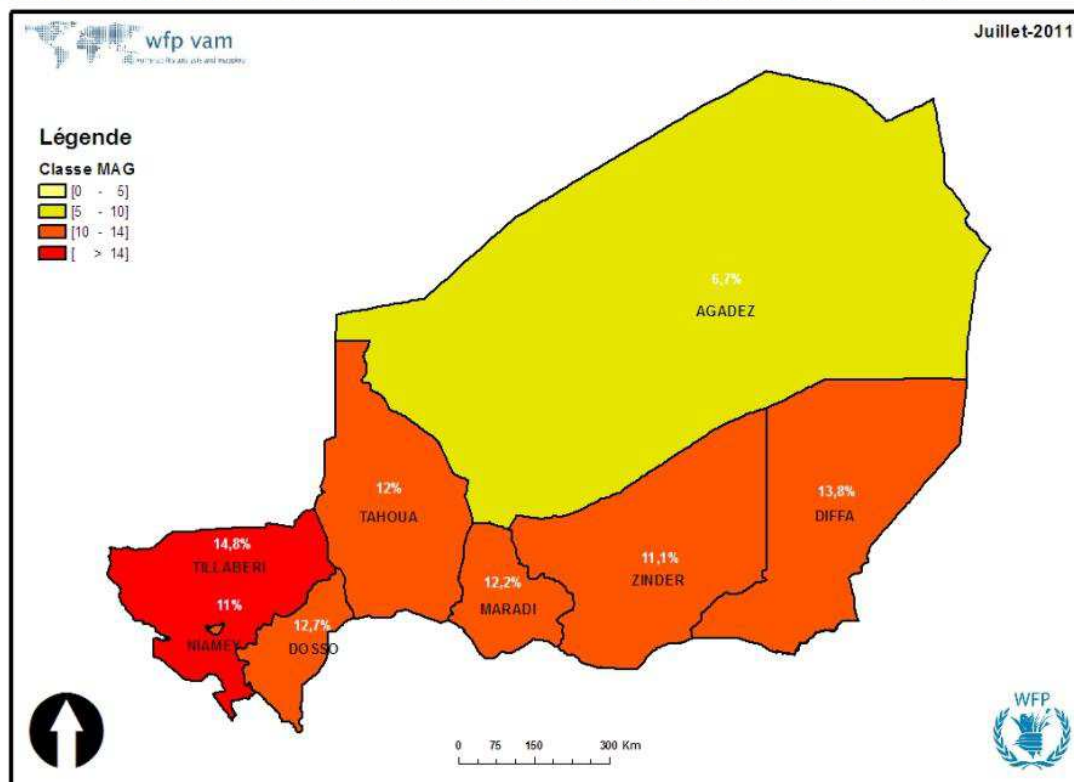
Variation de prix des céréales dans les zones à risque de déficit de production au 31 Août 2011



Proportion des retournés rapportée à la population totale par département



NIGER : Proportion de malnutrition aiguë globale (P-MAG)



Annexe 3 :**Chronogramme d'actions à entreprendre en vue de collecter les données de finalisation du plan de soutien 2011**

Activités	Responsable	Période	Produit attendu
Communiqué de presse sur la situation de la campagne	CIC	03/10/2011	
Rencontres techniques d'évaluation préliminaires de la campagne agricole	Direction des statistiques /SAP/CCA	Du 05 au 6 /10/2011	Actualisation des zones de déficit agricoles
Evaluation des résultats provisoire des récoltes	Direction des Statistiques MAG et DDP/MEL	21/010/2011	Evaluation des productions agricoles et pastorales
Réunion annuelle du SAP d'identification des zones vulnérables	SAP/CCA/CIC	Du 26 au 30 /10/2011	Détermination des zones vulnérables
Enquête sécurité alimentaire du SAP d'identification des populations vulnérables	SAP/INS	15 /11 au 15/12 2011	Détermination des populations vulnérables
Révision du plan de soutien préliminaire	CCA	Décembre 2011	Plan de soutien

Proposition de contribution du DNP-GCA au plan de soutien intermédiaire

Les réserves financières et physiques des outils du DNP-GCA sont les suivantes :

- le Fonds Commun des Donateurs (FCD), dont l'utilisation concerne le financement de projets d'atténuation des crises, dispose d'un montant disponible de 4 500 000 000 FCFA.
- le Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA), dont l'utilisation est strictement limitée à l'achat de céréales pour le Stocks National de Sécurité (SNS), dispose d'un montant disponible de 972 millions de FCFA.
- Le Stock National de Sécurité (SNS) dont les prélèvements ne peuvent se faire qu'en cas de crise majeure, dispose d'un stock physique de 22.000 tonnes de céréales.

La CCA propose au CRC d'agir en priorité, et en compléments aux financements des partenaires, sur :

- **la reconstitution des stocks du SNS**, 22.000 tonnes sont en stocks, nous proposons de lancer des achats locaux ou internationaux avec un montant de 3 milliards de FCFA disponibles sur le FCD et FSA, représentant l'équivalent de 15.000 T de céréales. Si de futures subventions au FSA étaient envisagées, la suite du renforcement des stocks pourrait se poursuivre aux prochaines récoltes ;
- **les transferts d'argent (cash for work ou cash direct)**, en fonction de la couverture géographique des programmes de transferts d'argent existants, le FCD pourrait être mobilisé à hauteur de 1.000.000.000 de FCFA pour financer une opération de transferts d'argent dans les zones non couvertes par les autres projets (PAM, ONGs, Cellule Filets sociaux).

Activités	Quantité	Coût unitaire	Montant (FCFA)
Reconstitution stocks	15 000	200 000	3 000 000 000
Transferts d'argent (CFW/FFW/CT)	11 500	86 250	991 875 000
TOTAL			3 991 875 000